



Intérêts intercalaires pour remboursement prêt étudiant

Par **cassidi**, le **06/08/2010** à **11:21**

Bonjour,

J'ai contracté un prêt étudiant pour mes études en 2007, je rembourse depuis 2009 tous les 8 du mois.

J'ai fais un autre prêt étudiant plus avantage dans une autre banque pour rembourser man ancien prêt. Ma nouvelle banque a fait un chèque de banque le 19 juin qui a été encaissé le jour même sans me tenir informer.

Ma banque me prélève des intérêts intercalaires ainsi que le prorata de l'assurance emprunteur car ils ont encaissé le chèque le 19 juin alors qu'au départ, le chèque a été fait pour être encaissé le 8 juillet.

Ma nouvelle banque, en faisant le chèque de banque, a joint une lettre disant juste " vous trouverez ci-joint un chèque de banque pour remboursement par anticipation du prêt que vous avez consenti à Mlle Cassidi. Nous vous en souhaitons bonne réception". A aucun moment elle n'a dit qu'il fallait le prélevé tout de suite ou que c'était à prélever le 8 juillet.

Voici donc mes interrogations :

1) - la banque peut-elle encaisser le chèque de banque s'en m'en tenir informé ?

2) - La banque est-elle obligée d'encaisser le chèque immédiatement (le 19 juin) sachant que le montant du chèque correspond bien à la somme dû au 8 juillet ? (je pense qu'ils l'ont encaissé tout de suite pour engendrer des frais)

J'attendais d'encaisser le chèque de banque (car il est mis sur mon compte avant d'être encaissé par la banque) pour faire un arrêté de remboursement et attendre le 8 juillet pour

faire le remboursement.

3) - Qu'est-ce que les intérêts intercalaires et le prorata de l'assurance emprunteur ? sont-ils applicables à tous les prêts pas uniquement au prêt immobilier ?

4) - Ont-ils le droit de me prélever des intérêts intercalaires ainsi que le prorata de l'assurance emprunteur parce que j'ai remboursé avant la date d'échéance ?

Merci d'avance pour vos réponses car cette banque me prélève plein de frais inexpliqués et qu'ils ne veulent pas m'expliquer, ils me disent juste c'est comme ça et c'est tout.

Donc merci.